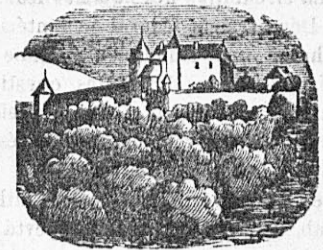




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : BULLE. dép. 5⁵⁷ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE. arr. 8⁵⁷ 12⁰⁰ 4⁵⁰ 8³⁸ 10⁴⁰

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

Après la foire de février, nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour 1910. Prière à nos abonnés qui désirent payer à notre bureau (rue du Tir, maison J. Seydoux fils) de le faire avant cette date.

BULLE, le 18 janvier 1910.

Le contrôle des denrées alimentaires.

Elle nous réserve bien des surprises encore, la nouvelle loi sur la police des denrées alimentaires. Sans vouloir revenir aujourd'hui sur les sérieux avantages qu'elle a pour le consommateur en refoulant à la frontière les produits suspects ou fraudés que l'étranger nous destine soit aussi en assainissant les produits indigènes, nous devons cependant à la vérité de rectifier une assertion que nous reproduisions, l'autre jour, d'un journal d'un canton voisin. Le correspondant de Berne de ce journal disait, en parlant des réclamations de fabricants et de commerçants relatives à l'application de la loi, « qu'un grand nombre de celles-ci reposaient sur des malentendus qui ont été rapidement liquidés. Dans cette catégorie figure la réclamation de négociants genevois qui se plaignaient des taxes prélevées à la frontière pour le « contrôle alimentaire » d'eaux gazeuses et d'autres denrées. Comme le contrôle à la frontière est gratuit, et que d'autre part les lettres de voiture présentées par les négociants portaient des sommes de 1, 2, 5 fr. et plus, sous la rubrique « contrôle alimentaire », on ouvrit une enquête. Et qu'est-ce qu'on apprit? Que cette taxe était prélevée par les camionneurs de Genève pour se récupérer de soi-disantes pertes de temps que leur causerait le contrôle à la frontière! »

Or, un de nos lecteurs, commerçant de Genève, nous démontre aujourd'hui que cette assertion n'est pas entièrement exacte, ni conforme à la vérité. Le contrôle à la frontière n'est pas gratuit du tout, ainsi que nous pouvons en juger par les pièces authentiques que nous avons sous les yeux. Citons donc le cas de ce commerçant. Des marchandises venant de France, à son adresse, paient naturel-

lement les droits d'entrée conformément au tarif sur la nature de ces marchandises. Mais l'acquit des droits d'entrée s'augmente des deux rubriques suivantes :

Visite sanitaire de fr. 0.75.
Passavant sanitaire » 0.25.

Ces frais sont occasionnés par la loi nouvelle et plus spécialement par une ordonnance du 29 janvier 1909 (art. 11). C'est ce que tient sans doute à démontrer, avec raison, notre lecteur genevois mais qui n'infirme pas l'autre déclaration disant que les camionneurs de Genève prélèvent une taxe pour se récupérer de soi-disantes pertes de temps que leur causerait ce contrôle.

Nous voyons dans les pièces qui nous sont soumises que le camionneur a perçu pour son compte une finance de 1 fr., pour ce même contrôle ; or il nous semble que cette taxe est bien moins admissible que celle perçue pour la visite sanitaire. Cette dernière se justifie pleinement ; elle a une efficacité indiscutable en ne laissant passer la frontière qu'à des marchandises saines ce qui est aussi avantageux pour le négociant sérieux que pour le consommateur.

La situation de la France en deux tableaux.

1^{er} semestre 1909.

« Ça craque... Nous avons assisté pendant ce premier semestre à un spectacle sans précédent : la grève des fonctionnaires de l'Etat. Par deux fois, postiers, télégraphistes, téléphonistes ont interrompu le plus important de tous les services publics. Il a en outre été question d'une grève des chemins de fer. Sur toute l'étendue du territoire national, il résulte des statistiques de M. Fontaine que nous n'avons pas eu moins de 504 grèves, dont 125 en avril et 112 en mai. Presque toutes avaient un caractère violent, nécessitant l'emploi de la force publique. Plusieurs ont vu se produire des incidents sanglants... Le chômage est d'ailleurs considérable. Les mêmes statistiques du même M. Fontaine accusent une proportion de 13 ouvriers sur 100, chômant en janvier, et de 14 ouvriers sur 100, chômant en février, alors que la moyenne habituelle ne dépasse pas 10. Partout s'élevaient des plaintes. Les commerçants gémissent de la dépréciation

des marchandises, dont les vingt-deux premiers articles sont au début de l'année tombés au-dessous de la moyenne, cotant des prix de 99 fr. 40 et 99 fr. 20 quand la normale est de 100 fr. Le Midi est en pleine détresse et trois départements viticoles meurent de faim. Les banques et établissements de crédits se plaignent, car la France est inondée de prospectus invitant les capitaux à se réfugier en Belgique, en Suisse, en Angleterre. La rente française reste lourde : elle était à 96 fr. 70 le 1^{er} janvier. Il semble que partout il n'y ait place que pour un sentiment : l'inquiétude... »

2^{ème} semestre 1909.

« Ça ce recolle... Pendant le semestre qui s'est écoulé, nous n'avons plus entendu une seule fois parler de grève de fonctionnaires. L'ordre est revenu comme par enchantement dans les bureaux de poste et il semble que le téléphone lui-même n'ait jamais mieux fonctionné. Les statistiques de M. Fontaine accusent d'ailleurs une décroissance sensible de grèves partout en France : on n'en a compté que 73 en août, 69 en septembre, 78 en octobre, alors qu'il y en avait près de 130 en avril et mai. Et toutes se dénouent sans violence. Le chômage, lui aussi, a subitement diminué : il n'est plus que de 6 à 7 % en août, septembre, octobre, novembre, alors qu'il était de 14 % au début de l'année. Les commerçants ont vu se relever le prix de leurs marchandises : on a dépassé la normale pour les vingt-deux premiers articles : en novembre, on a atteint le chiffre moyen de 105 fr. 20 — presque le record!

Le commerce général de la France, tant en exportations qu'en importations, se chiffre par une augmentation de 724 millions sur 1908. Et on ne connaît pas les résultats de décembre. Mais M. Chapsal, directeur du commerce, vient de me faire parvenir une note où il annonce que ce mois a été absolument remarquable et que le commerce extérieur de la France allait, grâce à la fin d'année, atteindre son douzième milliard!... Les plus-values budgétaires s'élevèrent pour l'année à près de cent douze millions, tandis que les recouvrements de 1909 dépassent de 147 millions 72.100 fr., ceux de 1908... Tout est calme. Tout marche : les chemins de fer ne parlent plus de se mettre en grève, mais les

recettes des derniers mois leur permettent d'accuser une augmentation de 28 millions de francs sur 1908 ; le Midi ne songe plus à refuser l'impôt, mais il vend son vin et ouvre joyeusement l'année ; enfin les capitaux ne prennent plus le chemin de l'étranger, puisque les valeurs mobilières françaises inscrites au parquet de Paris bénéficient toutes d'une hausse considérable. La rente a monté. Elle a atteint le cours de 99 francs dans la première semaine de janvier 1910. En six mois, tous les portefeuilles des rentiers français, grands, moyens et petits, ont vu se produire une hausse de 1,52 %, laquelle hausse représente une augmentation totale de 409 millions environ. Les actionnaires de sociétés de crédit voient leur capital augmenté de 230 millions, les actionnaires de chemins de fer de 162 millions, les obligataires de chemins de fer de 495 millions. Si l'on prenait les principales valeurs mobilières françaises, on verrait que depuis six mois elles se sont élevées de 2,63 % et que cela représente une somme globale de un milliard sept cent quarante cinq millions environ. Et si on y ajoutait les valeurs mobilières étrangères inscrites à la cote officielle de Paris, on verrait que l'augmentation de la valeur en Bourse au profit du portefeuille de ce pays représente, de son côté, la somme de un milliard quatre cent quatre millions de francs. La France est donc aujourd'hui plus riche de trois milliards qu'il y a six mois... »

La situation prospère de la France est l'œuvre de Briand. Il l'a du reste résumée dans une phrase : « Une démocratie ne vit pas seulement de réformes sociales ; elle vit aussi de la prospérité du pays... »

NOUVELLES SUISSES

Contrebandiers arrêtés. — Une dépêche de Milan aux *Basler Nachrichten* annonce l'arrestation par la police italienne à Bologne de nombreux contrebandiers tessinois, ainsi que la confiscation de grandes quantités de tabacs importés de Suisse en contrebande et de saccharine destinée à l'importation en Suisse. Des papiers ont, en outre, été saisis qui révèlent l'existence d'une bande organisée militairement, comprenant une quarantaine de personnes.

peut-être délicieuse- [135]
AGGI
cille'
nante le goût des potages
qui sont fades. L'Arôme
n usage très économique.

SANT !

ille fanfares

averte :
pour le blan-
devant les ré-

chuler

te en même temps, fait
saisir et qui est

ne du genre.

Demandez-le partout !

[182]

Jeune fille

le place de somnellière dans
lesment de Bulle. S'adresser à
Haasenstein et Vogler Bulle sons
[110]

A louer

urs logements meublés ou non,
Georges SOTTAS, à Vuadens.

AVIS

fr. à prêter sur bonne hypo-
esser au boursier communal de Vil-
ard.

VOUS TOUSSEZ??

prenez vite de nos merveilleux
et réputés

BONS DES VOSGES

souverains
contre
rhumes, toux,
catarrhes,



agréable. — En vente partout.
16 ans de succès.
Se méfier des imitations, le quel-
rent pas le mot VOSGES inscrit
le bonbon. Seuls fabricants : BRUG-
PASCHE, Genève.

et de la

Loterie de Planfayon
sera donné

cheteur au livre

unique en son genre :

Fourdera dé-j-élyudzo
able dans toutes les familles où
se récréer sainement.

vous d'écrire une simple carte à

bie-dé-j-élyudzo, Bulle.

SIROP

rou de noix ferrugineux

GOLLIEZ

zigez la marque : 2 palmiers)
pareil pour purifier le sang,
reconstituant par excellence
es enfants, scorbutiques, rachiti-
etc.

vente dans toutes les pharma-
à la Pharmacie GOLLIEZ, à Mo-
flac. de 3 fr. et 5 fr. 50.

La circulation des automobiles. — Le Département fédéral de l'intérieur a chargé une commission spéciale de préviser sur les différentes questions soumises à l'examen et aux décisions des prochaines réunions de représentants des cantons intéressés. Il a appelé à en faire partie MM. Walther, Haab, Etier, (Lausanne), Empeyta et Mächler.

Cette commission se réunira le 24 janvier à Berne. Elle aura en premier lieu à examiner la nouvelle convention internationale conclue récemment à Paris et à préviser sur la question de savoir si la Suisse a l'intérêt à l'accepter.

Les instituteurs au service militaire — Le Conseil fédéral a approuvé un règlement concernant les frais de remplacement des instituteurs appelés sous les drapeaux.

Au terme de ce règlement, l'indemnité sera fixée par les cantons. Elle ne devra pas dépasser 8 fr. par journée de service. Toutefois, pour les professeurs de gymnase, elle pourra aller jusqu'à 10 francs.

Le règlement entrera en vigueur le 1^{er} février prochain.

Suisses à l'étranger. — Le commissaire de police du quartier de la Sorbonne, Paris, a été appelé à constater, vendredi après-midi, le suicide, dans un hôtel de la rue Douillier, d'un nommé Théophile Chapuis, âgé de 53 ans, inscrit sur le registre de police comme docteur en médecine, de nationalité suisse, venant de New-York.

— On annonce la mort, survenue en Amérique, de M. Guillaume Zimmerli, originaire du canton d'Argovie. Parti pour les Etats-Unis, il y a de nombreuses années, n'ayant pour toute fortune que son courage, M. Zimmerli laisse une fortune de 3,750,000 fr. gagnée dans le commerce de bijoux.

Berne. — **Volours de bijoux et rats d'hôtels.** — On apprend de Bosen dans le Tyrol, que la police de cette ville tient sous les verrous, depuis le 15 avril dernier, toute une bande de rats d'hôtels internationaux, qui ont séjourné souvent en Suisse, de 1907 à 1909, et sont probablement les

auteurs de nombreux vols commis notamment dans les hôtels du canton de Vaud.

Elle a séquestré une foule de bijoux, dont quelques-uns de grand prix, que les adroits coquins auraient réussi à s'approprier et dont les légitimes propriétaires ignorent sans doute qu'ils pourraient leur être rendus.

Thurgovie. — On annonce le décès, survenu à l'âge de 45 ans, du libraire et éditeur Arnold Huber, chef de l'importante maison J. Huber & Cie, à Frauenfeld. Le défunt avait succédé à son père dans la direction de cette maison; il meurt peu de mois après lui et quelques semaines après sa femme. Il venait de verser à chacun des cent employés de la maison une gratification équivalente à un mois de salaire, en souvenir de son père.

Neuchâtel. — **Parents dénaturés.** — L'autre soir, des passants entendaient, provenant d'un appartement de l'extrémité est de la rue de la Paix, à La Chaux-de-Fonds, des gémissements semblant provenir du rez-de-chaussée. L'un d'eux pénétra à l'intérieur et trouva dans une chambre en sous-sol quatre petits enfants, dont l'aîné a neuf ans et le cadet huit mois, qui pleuraient et grelottaient dans le local glacé. L'aîné raconta que ses parents étaient partis depuis le matin. Des voisins compatissants prirent chez eux ces pauvres petits. Le père rentra ivre vers minuit sans s'occuper de savoir si ses enfants avaient faim ou si même ils étaient dans l'appartement. La mère ne rentra que le lendemain matin. Il paraît que cette dernière s'absente parfois deux ou trois jours sans reparaitre et s'occuper davantage des siens. Triste famille.

Genève. — Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de loi autorisant la ville de Genève à contracter un emprunt de 10 millions de francs.

L'ETRANGER

France. — **Double assassinat.** — Un double assassinat a été commis à Roussillon, à 18 kilomètres d'Autun. Trois jeunes gens ont assassiné à coups

de bâton les époux Morot-Raquin, demeurant au hameau de Roussillon.

Le mari est mort, la femme est dans un état désespéré. La nièce des époux Morot, qui habitait avec ses parents, a été bâillonnée par les meurtriers. Le vol a été le mobile du crime. Les assassins ont été arrêtés vendredi matin au moment où ils prenaient le train pour Paris.

— **Crimes parisiens.** — Le service de la sûreté a arrêté jendi les nommés Hamlet, 19 ans, Beaugart, 18 ans, Lethon, 18 ans, inculpés d'assassinat sur la personne de Mme Caillaud, concierge d'un immeuble de la rue d'Orchamps, crime commis dans la nuit du 9 au 10 janvier. Les assassins avaient emporté l'argent des loyers du terme. On a retrouvé 1500 fr. au domicile de l'un deux.

Italie. — La ville de Venise est enveloppée depuis jendi d'un brouillard très dense, en même temps que la mer s'est retirée, à un point que plusieurs canaux sont à sec.

Les vapeurs de Trieste ne peuvent plus partir. Les navires de guerre et les transatlantiques reposent sur leur quille.

Amérique. — **Les travaux d'Edison.** — On annonce qu'Edison vient de dépenser dix millions de francs de sa fortune personnelle à des expériences sur les minerais métalliques, et 500 000 francs à perfectionner un système de maison en ciment où l'on pourra trouver des logements au prix de 32 fr. 50 par mois. M. Edison dit que dans dix ans les machines à voler feront les transports postaux à une vitesse de 100 milles à l'heure.

— **Deux nouveaux records en aéroplane.** — Le grand meeting d'aviation de Los Angeles est à peine ouvert que déjà les prouesses nouvelles y sont accomplies. C'est un Américain, Glenn H. Curtiss, qui ouvre la série triomphale en battant un des records les plus durs à conquérir. Il a volé avec un passager, pendant une heure et avec cette surcharge, la distance de 88 kilomètres, à une hauteur moyenne et constante d'environ 60 mètres. Glenn H. Curtiss, qui se place ainsi

et définitivement au premier rang des aviateurs, n'est pas un inconnu, puisqu'il vint à Reims l'année dernière, gagner avec brio la coupe Gordon-Bennett, que ni Blériot, ni Latham ne purent lui arracher. Pendant cette même semaine de Champagne, il s'était adjugé les records de vitesse des 20 et 30 kilomètres.

Glenn Curtiss est âgé seulement de 32 ans. Né dans l'Etat de New-York, il exerce depuis longtemps la profession de mécanicien et s'était fait une petite notoriété comme constructeur de bicyclettes, quand l'aviation le tenta et lui permit de mettre en valeur en même temps ses qualités d'inventeur et son audace et son sang-froid.

Le record de la hauteur. — Tous les records officiels et non officiels de l'altitude ont été battus mercredi après midi, par Louis Paulhan sur son biplan Farman.

Il est monté à la hauteur de 1380 mètres et il est resté en l'air pendant 50 minutes 46 secondes.

CANTON DE FRIBOURG

Les élections de dimanche. — Les électeurs de la Sarine ont élu député, en remplacement de M. A. Weissenbach, M. Ernest Weck, syndic de la ville de Fribourg. Il y a eu 1900 votants environ.

Dans le Lac, le scrutin a été très peu fréquenté. Un millier d'électeurs d'électeurs seulement ont pris part au vote. Sont élus députés: MM. Samuel Kramer, syndic, Fräschel; Pierre Zurich, Barberèche; Emile Auderset, Cressier; Jules Javet, Motier; Jean Gutknecht, Châtres.

La Revue de Lausanne, s'exprime comme suit au sujet de ces élections: « Dans le canton de Fribourg, les districts du Lac et de la Sarine avaient à élire dimanche le successeur des députés radicaux démissionnaires. Les radicaux avaient proclamé l'abstention. Dans la Sarine, M. de Weck, conservateur, a été élu par 2000 voix. Dans le Lac, une liste portant 3 libéraux dissidents et 2 conservateurs a été élue avec 7 à 800 voix.

Le Grand Conseil de Fribourg est maintenant le seul canton suisse où il n'y ait pas d'opposition. La situation est anormale, et il ne nous paraît pas impossible que les chefs gouvernemen-

naître son père, je la mettrai dans tes bras. Jean Renaud se jeta en pleurant au cou de Rouvenat.

— Un instant après, les deux hommes descendaient rapidement le sentier rocailleux qui serpente au flanc du coteau.

IV

Les bonnes paroles.

Dans la cour du Seillon, les deux garçons de ferme étaient en train de faire le tranchant de leur faux sur une petite enclume plantée en terre.

— Nous entrons demain en fenaison, dit Rouvenat à Jean Renaud, mais cela ne m'empêchera pas de me mettre en route pour Paris. On prendra un ou deux faucheurs de plus, et l'ouvrage se fera tout aussi bien sans moi.

« Tiens, continua-t-il, voilà Jacques qui fait un tour de promenade dans ses blés; cela ne lui arrive pas souvent.

— On le voit vieillir, dit Jean Renaud; chaque jour il se courbe un peu plus vers la terre.

— Il court à la tombe, répondit tristement Rouvenat. Le malheureux a été impi-

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Fille maudite

PAR EMILE RICHEBOURG

« Maintenant, Rouvenat, qu'allez-vous faire? Vous voyez aussi bien que moi, mieux que moi, les difficultés, le danger de la situation. Aussi longtemps que vous le voudrez Jean Renaud restera le mendiant Mardoche. J'ai déjà su imposer silence à mon cœur, j'en arrêterai les battements: si vous le jugez nécessaire, pendant quelque temps je cesserai de voir ma fille; mais, Rouvenat, qu'elle ne souffre pas; trouvez le moyen de l'empêcher de souffrir! Vous voulez aller chercher le fils de Lucile, continua-t-il d'une voix oppressée; prenez garde, Rouvenat, prenez garde! Si Edmond apprend que Blanche est la fille de Jean Renaud, il sera épouvanté, il aura honte de l'amour qu'elle lui a inspiré! Alors vous serez forcé de lui dire que Jean Renaud, condamné comme assassin, était

innocent, et il vous sera bien difficile de lui cacher le nom du meurtrier de son père. Ce n'est pas tout, Rouvenat: ce que vous aurez révélé au fils de Lucile, il faudra l'apprendre à Blanche. Elle aime Edmond, j'en suis sûr; comme je vous le disais tout à l'heure, ne croyant plus avoir le droit d'aimer, n'espérant plus pouvoir être heureuse à cause du nom flétri de son père, elle éprouve un violent chagrin auquel son amour pour Edmond n'est pas étranger.

« Soyez-en certain, Rouvenat, tant que Blanche se croira la fille d'un assassin, elle ne retrouvera ni son sourire, ni sa gaieté, ni les fraîches couleurs de ses joues. — « Je ne veux pas, je ne dois pas aimer, m'a-t-elle dit; quand on est la fille d'un forçat, on ne se marie pas! Que M. Edmond ne pense plus à moi, qu'il m'oublie!... »

« Une grande douleur peut seule dicter de semblables paroles. Evidemment elle se croit indigne de l'affection d'un honnête homme. C'est affreux, Rouvenat, affreux qu'elle ait cette pensée!

— Oui, mais elle ne la gardera pas longtemps, dit Rouvenat en se levant; maintenant, partons.

— Pour aller où?
— Au Seillon.
— Rouvenat, quelle est votre intention?
— Jean Renaud, un proverbe dit: « Qui veut la fin veut les moyens. » Je vais voir si je saurai le mettre en pratique. Autrefois, mon cher Jean Renaud, pour Jacques Mellier et pour Lucile j'ai accepté ton dévouement sublime; après le dévouement, le sacrifice, ce serait trop!... Le mendiant Mardoche n'existe plus.
— Quoi! vous voulez...?
— Que Blanche, que notre fille soit heureuse!
— Rouvenat, réfléchissez... Vous avez le droit d'attendre encore un an avant de tenir la promesse que vous m'avez faite dans la prison de Vesoul.
— Si j'attendais seulement à demain, je serais un misérable!
— C'est donc vrai, Rouvenat, vous allez dire à Blanche...
— La vérité.
— Mon Dieu! mon Dieu! murmura Jean Renaud, les mains tendues vers le ciel.
— Ensuite, reprit Rouvenat, quand Blanche saura ce que tu as fait, quand elle con-

taux eux-mêmes d'y mettre
Distinction
citoyens, M.
établi à Ge
vision de
nommé me
Société de
Cette di
des nombre
Dupraz a p
l'anatomie
rurgie.
Banqu
goise.
1909 se son
(en 1908, f
Report de
Dans sa
Conseil de
partition s
Dividend
actions
Report à
Somme
Le coup
de ce jour
cantonale
dans le car
Vve Forney
Moral
tion des
d'informer
d'horaires
Fribourg M
tel, de la v
ques de la
treux Ober
de navigati
Neuchâtel
service d'é
bre 1910.
des préfec
térressés p
sance et fo
par écrit, j
tard.
G
Une b
Conseil co
vendredi,
vente publ
ques et les
si néfastes
romans g
Carter et
comme l'O
applaudira
« Cha
MM. Thürl
de Chalam
toyable pou
Quand je lu
ou quatre jo
joie; mais,
trouve l'ap
fille qu'il fa
Ils entrèr
— Où est
venat à la s
— Je pens
— C'est b
Il fit un s
vit.
Rouvenat
et y fit entre
sant:
— Tu vas
pas trop, je
— Oh!
d'une voix t
ne lui dites
est tellement
— Sois tra
est vaillante
heur qui tue
Ils échang
un regard, p

ement au premier rang des...
est pas un inconnu, puis...
Reims l'année dernière,
c brio la coupe Gordon-
ne ni Blériot, ni Latham ne
arracher. Pendant cette
aine de Champagne, il s'é-
les records de vitesse des
ilomètres.

artiss est âgé seulement de
dans l'Etat de New-York,
puis longtemps la profes-
anicien et s'était fait une
riété comme constructeur
tes, quand l'aviation le
permet de mettre en va-
me temps ses qualités d'in-
son audace et son sang-

d de la hauteur. — Tous
officiels et non officiels de
ont été battus mercredi
par Louis Paulhan sur son
nan.
nté à la hauteur de 1380
est resté en l'air pendant
46 secondes.

FRIBOURG

ctions de dimanche.
cteurs de la Sarine ont élu
remplacement de M. A.
h, M. Ernest Weck, syndic
de Fribourg. Il y a eu 1900
iron.

Lac, le scrutin a été très
té. Un millier d'électeurs
seule ont pris part au
plus députés: MM. Samuel
adic, Fräschel; Pierre Zu-
erèche; Emile Auderset,
ules Javet, Motier; Jean
Chières.

de Lausanne, s'exprime
au sujet de ces élections:
canton de Fribourg, les
Lac et de la Sarine avaient
anche le successeurs des
caux démissionnaires. Les
aient proclamé l'absten-
a Sarine, M. de Weck, con-
a été élu par 2000 voix.
une liste portant 3 libé-
ents et 2 conservateurs a
c 7 à 800 voix.

Conseil de Fribourg est
de seul canton suisse où il
l'opposition. La situation
s, et il ne nous paraît pas
ue les chefs gouvernemen-

e, je la mettrai dans tes bras.
de se jeta en pleurant au cou
ant après, les deux hommes
rapidement le sentier rocail-
te au flanc du coteau.

IV
bonnes paroles.

du Seillon, les deux gar-
étaient en train de faire le
leur faux sur une petite en-
en terre.
rons demain en fenaison, dit
Jean Renaud, mais cela ne
pas de me mettre en route
n prendra un ou deux fau-
as, et l'ouvrage se fera tout
s moi.
tinua-t-il, voilà Jacques qui
promenade dans ses blés;
ve pas souvent.
t vieillir, dit Jean Renaud;
se courbe un peu plus vers la

à la tombe, répondit triste-
t. Le malheureux a été impi-

taux eux-mêmes ne cherchent un moyen
d'y mettre un terme.

Distinction. — Un de nos con-
citoyens, M. le docteur Alfred Dupraz,
établi à Genève, médecin de la 1^{re} di-
vision de notre armée, vient d'être
nommé membre correspondant de la
Société de chirurgie de Paris.

Cette distinction est la récompense
des nombreux travaux que M. le D^r
Dupraz a publiés dans le domaine de
l'anatomie pathologique et de la chi-
rurgie.

**Banque cantonale fribour-
geoise.** — Les bénéfices de l'année
1909 se sont élevés à fr. 127,475 44
(en 1908, fr. 123,127 62.)

Report de l'année 1908 10 631 65

Total, Fr. 138.107 09

Dans sa séance du 14 courant, le
Conseil de surveillance a décidé la ré-
partition suivante:

Dividende 5 1/2 % aux
actions Fr. 132.000. —

Report à nouveau » 6 107 09

Somme égale, Fr. 138 107 09

Le coupon N° 6 est payable à partir
de ce jour par 27 fr. 50 à la Banque
cantonale à Fribourg, à ses agences
dans le canton et à Romont chez Mme
Vve Forney.

Horaires d'été. — La Direc-
tion des travaux publics nous prie
d'informer le public que les projets
d'horaires des chemins de fer fédéraux
Fribourg-Morat-Anet-Berne-Neuchâ-
tel, de la vallée de la Singine, Electri-
ques de la Gruyère et veveysans, Mon-
treux Oberland bernois et la Société
de navigation à vapeur sur les lacs de
Neuchâtel et Morat, pour le prochain
service d'été du 1^{er} mai au 30 septem-
bre 1910, sont déposés aux bureaux
des préfectures respectives où les in-
téressés peuvent en prendre connais-
sance et formuler leurs observations,
par écrit, jusqu'au 24 janvier au plus
tard.

GRUYÈRE

Une bonne décision. — Le
Conseil communal de Bulle a pris
vendredi, la décision d'interdire la
vente publique en ville, dans les kios-
ques et les magasins, de ces livraisons
si néfastes à la jeunesse, comme les
romans genres *Buffalo Bill*, *Nick
Carter* et ces autres feuilles illustrées
comme *l'Oeil de la police*, etc. Chacun
applaudira à cette résolution.

« Chalamala » avance. —
MM. Thürler et Lauber, les auteurs
de *Chalamala*, ont assisté, vendredi

dernier, à la répétition du premier
acte de la pièce. Après un examen
minutieux visant surtout l'interpréta-
tion de la musique, la fusion des voix,
la prononciation, ces Messieurs se
sont déclarés enchantés des interprè-
tes de leur œuvre. Les chœurs d'hom-
mes sont tout particulièrement bien
fournis en basses et ténors, du reste,
notre *Chorale* a fait ses preuves; les
chœurs de dames sont également bien
partagés: altos, soprani sont à la
hauteur des circonstances.

Le deuxième acte sera incessamment
mis à l'étude. On peut donc être cer-
tain que tout sera prêt, et bien prêt,
pour juillet prochain. Il convient aussi
de signaler le précieux concours de
M. Radraux en cette circonstance. Sa
science musicale, sa direction, à la
fois énergique et sympathique, ren-
dent les répétitions aisées et agréables.

Notre public s'intéresse beaucoup
à *Chalamala*. Il l'a du reste bien
prouvé en faisant le meilleur accueil
à la souscription des fonds de garan-
tie. Et cet appui, notre population le
continuera aux dévoués comités de
l'entreprise.

Le concert de dimanche. —
Le concert représentation donné di-
manche soir par le Corps de musique
de notre ville a obtenu le meilleur
succès. Il y avait foule dans la grande
salle de l'Hôtel Moderne et tout le
monde s'est plu à reconnaître la belle
exécution du riche programme de la
soirée. Il est vrai que notre fanfare
travaille courageusement et qu'elle est
surtout placée sous une excellente di-
rection. Avec M. Radraux, son nou-
veau directeur, elle maintiendra sûre-
ment sa bonne renommée.

La petite comédie qui a agrémenté
la soirée a été fort bien interprétée.
Peut-être que le choix de cette pièce
n'a pas été très heureux, mais ceci
n'enlève en rien du mérite des acteurs
qui ont tous bien tenu leur rôle.

Les logements à Bulle. —
Il y a actuellement pléthore de loge-
ments à Bulle. Des personnes bien in-
formées nous assurent même qu'il y
en ce moment une quarantaine d'ap-
partements inoccupés. Il est vrai que
ce sont en général de petits loge-
ments, dans les maisons ouvrières,
locaux habités jusqu'ici par les nom-
breux ouvriers que la construction
des C. E. G. et divers travaux avaient
provisoirement installés en ville et aux
environs. On ne peut nullement con-
clure de cet état de choses que la po-
pulation de la ville ait diminué; la
statistique prouve le contraire. On a
trop construit en ces dernières années,
voilà toute l'affaire.

porte de Blanche.

— Est-ce toi, parrain? demanda la jeune
fille.

— Oui.

— Tu peux entrer.

Rouvenat ouvrit la porte et la referma
derrière lui.

Blanche était assise près de sa fenêtre,
ayant entre ses mains une tapisserie à la-
quelle elle travaillait. Rouvenat prit une
chaise et s'assit près d'elle.

— Tu as encore pleuré, lui dit-il affectu-
sement.

— Allons, ne me gronde pas; je tâcherai
d'être plus raisonnable pour ne pas te faire
de la peine.

— Te gronder, ce n'est guère mon habi-
tude!

— C'est vrai, parrain. Il me semble que
tu as été longtemps absent; as-tu vu le bon
Mardoche?

— Je l'ai vu; nous avons même causé
longuement ensemble.

— A-t-il accepté?

— Oui.

— Oh! je suis bien contente!

(A suivre.)

**Les victimes de notre ap-
pétit en 1909.** — Elles se comptent
par milliers, les innocentes victi-
mes de notre appétit carnivore. Toute
cette troupe a suivi ce chemin pitto-
resque et bordé de verdure qui, pas-
sant à travers ce bosquet que préten-
tivement nous appelons « le jardin
anglais », conduit au lieu du supplice,
aux abattoirs de Bulle. Que nous en
avons vu passer de ces gracieuses et
bonnes bêtes! Tout comme au temps
des patriarches, on a sacrifié quantité
de moutons. Agneaux sans tache, mou-
tons cornus, doux brebis, — la sta-
tistique en a compté 402 — votre pas-
teur vous a livrés pour des sommes
variant de 15 à 40 deniers! 598 veaux
ont suivi ce même chemin. Tous s'en
sont allés, cahin caha, en pleurant
comme on pleure quand on est veau.
Et 1126 compagnons de Saint-Antoine
ont passé par là. Qu'ils soient allés au
gré de leurs caprices, butant de leur
groin toutes les aspérités de la route,
qu'ils fussent conduits en voiture, tout
comme des anglais cossus, ils ont eu
le même sort. 375 vaches et 47 bœufs
ont marché stoïquement à la mort;
et las de la vie, fatigués des misères
de ce monde, fourbus, poussifs, 5 che-
vaux ont passé de vie à trépas dans
ces beaux et vastes locaux que sont
nos abattoirs. Et en reconnaissance de
leurs services, de tout ce qu'elles nous
avaient donné au cours de leur passage
parmi nous, pour mieux apprécier ces
bonnes bêtes....., nous les avons man-
gées!

**Le service postal à Cer-
niat.** — Le Conseil fédéral a nommé
M. Marcelin Charrière dépositaire et
facteur postal à Cerniat.

A Hauteville. — Nous recevons
les meilleures nouvelles de nos amis
libéraux d'Hauteville. *L'Association
libérale*, fondée il y a un mois à peine,
a vu son effectif tripler en peu de
temps. Elle compte maintenant plus
de quarante membres. Voilà bien des
nouvelles qui pourront ne pas conve-
nir au *Fribourgeois*. Et cela à ce côté
pratique que cet aimable confrère va
nous ressasser une de ces tartines,
dont seul il a la recette et qui ont
précisément cet heureux effet de con-
stituer la meilleure réclame en faveur
de ce qu'il cherche à dénigrer. La
prosperité réjouissante de *L'Associa-
tion libérale progressiste* d'Hauteville
en est la meilleure preuve.

Quand donc finira-t-il par se con-
vaincre qu'on ne le prend plus au sé-
rieux, ce *Fribourgeois* farceur?

Mots de la fin.

Entre amies:

Oh! moi, je veux épouser un imbé-
cile; on est bien plus libre!

— Sois sûre que celui qui t'épou-
sera en sera un.

Elles ont acquis droit de cité.

Vu les services éminents qu'elles
nous ont rendus dans tous les cas
d'affections inflammatoires des voies
respiratoires, les Pastilles Wybert de
la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites
« *Pastilles Gabas* », ont acquis, à juste
titre, droit de cité dans notre phar-
macie domestique. **Docteur B., à Berne.**
Dans les pharmacies et drogueries,
à 1 fr. la boîte.

Lessive Schuler
à base
d'ammoniaque et
de térébenthine.

Rend le linge d'une
éblouissante blancheur.

Mises de bois.

Vendredi 21 courant, la Commune
de Maulens vendra en mises publiques, dans
ses forêts, environ 150 numéros de bois pré-
paré, soit: 50 billons, carrons, tas de ron-
dins et tas de branches.

Rendez-vous des miseurs, à 9 heures du
matin, à la laiterie.
Maulens, le 16 janvier 1910.

Le Secrétariat communal

Vente de souliers

neufs, à très bas prix, chez Th. Droux,
chaussures, à La Tour-de-Trême.

Représentants

sérieux et actifs sont demandés par mai-
son de denrées coloniales, vins et li-
queurs, pour la vente en gros, aux hôtels,
cafés, pensions et particuliers. Bonne pro-
vision.

Ecrire Case postale 2790, La
Chaux-de-Fonds.

Jeune fille

forte est demandée pour aider aux tra-
vaux du ménage et au magasin.

S'adresser à Haussenstein et Vogler,
sous H 86 B.

Vente d'immeubles

Lundi 31 janvier courant, dès les 2
heures du jour, à l'Hôtel-de-Ville de
Vaulruz, les heirs d'Alfred Seydoux,
au dit lieu, exposeront en vente en mises pu-
bliques le domaine qu'ils possèdent aux
Ponts, rière dite commune, de la contenance
d'environ 10 poses, avec maison d'habitation,
grange, écurie.

Favorables conditions de paiement.
Vaulruz, le 17 janvier 1910.

Les exposants: L'Hoirie Seydoux.

Mises de bois.

Mercredi 26 janvier, dans la forêt
du Collège les Fenettes, on vendra en
mises publiques: 1000 billons sapin, 80 car-
rons, 35 moules, 50 tas de branches et 1 tas
de tuyaux.

Rendez-vous à 10 heures à la coupe.
L'Inspecteur des forêts
du 3^e arrondissement.

Mises de bois

Mardi 25 janvier, dans les forêts can-
tonales de Sauthaux et Bouleyres, on
vendra en mises publiques 580 billons sapin,
25 carrons, 33 stères sapin, 3 stères hêtre et
38 tas de branches.

Rendez-vous à 9 h. devant la ferme Yerly.
L'Inspecteur des Forêts
du 3^e arrondissement.

Mises de bois.

Lundi 24 janvier prochain, la Com-
mune d'Estavannens vendra en mises
publiques environ 300 mètres cubes de beaux
billons et quelques moules de sapin situés
aux Récardets.

Départ de la pinte pour la mise à 9 1/2 h.
du matin.
Estavannens, le 16 janvier 1910.
H69B Le Secrétariat communal.

Vente de bois.

Vendredi 28 janvier prochain, la
commune de Vuadens exposera en
vente, par voie de mises publiques, environ
300 m³ de billons, quelques moules et plu-
sieurs tas de nœuds préparés dans sa forêt
du Devin.

Rendez-vous des miseurs avec sac
garni, à 9 1/2 h. précises du matin, à l'A-
drey.

Vuadens, le 17 janvier 1910.
Le Secrétaire communal.

Pour vendre ou acheter
RAPIDEMENT

Domaines, Terrains, Immeubles, Vil-
las, Hôtels, Fabriques, Fonds de
Commerce, Associations, Commandi-
taires, Prêts Hypothécaires, etc.,
écrivez au

Crédit Immobilier
1 bis, rue Dancet, Genève

Etude & visite sur place GRATUITE.
Maison de confiance. Discretion.
Relations très étendues en Suisse &
Etranger. Solution rapide.

MILKA
VELMA
NOISETTINE

Suchard

LES DÉLICIEUX
CHOCOLATS
POUR
CROQUER.

Il ne suffit pas

dans vos emplettes, de ne demander que du « café de malt ». Vous devez toujours exiger catégoriquement le « café de malt de Kathreiner » et veiller à ce que vous receviez le véritable « café de malt de Kathreiner », en paquets fermés dans la forme connue, portant le portrait et la griffe de l'abbé Kneipp, ainsi que la raison sociale des fabriques de « café de malt de Kathreiner ». C'est alors seulement que vous serez sûrs d'avoir un vrai café de malt, boisson de famille à la fois savoureuse, saine et bon marché, qui reste inimitable.

[79]

La Lessive moderne

garantie sans chlore
blanchit le linge sans l'abîmer.
Persil
absolument pas de danger sans brossage sans planche à savonner.
S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.
Seuls Fabricants: Henkel & Co. Düsseldorf.

En vente dans les épicerie et drogueries.

Dépôt général pour la Suisse: Albert BLUM & Cie, BALE

BROU DE NOIX
Sirop ferrugineux Golliez
(Eigez la marque: 2 Palmiers)

employé avec succès depuis 36 ans, contre les impuretés du sang, boutons, dartres, etc.

En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

Dépôt général: PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

"ZURICH"

Compagnie générale d'assurances contre les accidents et la responsabilité civile.

Nous avons l'honneur d'informer notre honorable clientèle et le public en général que nous avons installé à Fribourg, dès le 1^{er} janvier 1910 une

Agence générale pour le canton de Fribourg.

La direction de cette agence générale a été confiée à notre agent local actuel, Monsieur

F. Ducommun, Fils

rue de Romont 28, FRIBOURG.

Zurich, le 31 décembre 1909.

LA DIRECTION.

Me référant à l'avis ci-haut, je me recommande pour la conclusion d'assurances individuelles, accidents de voyages, collectives, responsabilité vis-à-vis des tiers, vol et effraction, cautionnement.

H396Z]

F. DUCOMMUN, Fils.

A VENDRE

à Hauteville, un domaine de 16 poses environ. S'adresser à Ernest Genoud, Bulle.

A VENDRE

4 à 5 mille pieds de bon foin et regain, à manger sur place. S'adresser à l'agence Haassenstein et Vogler, à Bulle.

Vente de bois

Mardi 25 janvier, la commune de Gruyères vendra en mises publiques, dans sa forêt de Bouleyres, 900 billons, 30 carons, 60 stères de sapin et hêtre et 35 tas de branches.

Rendez vous des mises à une heure et demie, près de l'ancienne pépinière.

Gruyères, le 10 janvier 1910.

L'Administration communale.

90]

Concerts-Représentations

Grande salle de l'Hôtel de Ville,

BROC

Di manche, 23 janvier 1910, à 5 h. et à 8 h du soir
et dimanche, 30 janvier, à 8 h., le soir seulement.

L'Harmonie, société de chant de Broc, représentera

Là-Haut!

pièce alpestre en 4 actes de A. Mathias.

Chœur mixte. Soli et Chœurs.

PRIX DES PLACES: 1 fr. 50, 1 fr. et 60 cent.

ATTENTION!!

Il sera vendu sur la place du marché, à Bulle, jeudi 20 janvier:

30 Dz. flanelles à 2 fr. la pièce.

30 Dz. flanelles sans manches, les deux pour 2.50 fr.

30 Dz. camisoles pour dames, à 1.50 fr. la pièce,

ainsi qu'un grand lot de couteaux pour restaurants et hôtels, sortant des meilleures marques françaises.

ANJOUBAULT, soldeur, Fribourg.

A VENDRE

une bonne auberge, au centre d'un village, sur un passage très fréquenté, avec grand jardin, grange, écurie, jeu de quilles, lumière électrique, etc.

Conditions de paiement très avantageuses. S'adresser à l'agence Haassenstein et Vogler, à Bulle.

Mises de bois.

Samedi, 22 et., dès 2 heures de l'après-midi, la Commune de Villars-sous-Mont exposera en vente par voie de mises publiques environ 90 m³ de beau bois de sapin (billons), et 27 stères de bois en bûches, le tout situé à proximité du village. Départ de l'Hôtel de la Gare, à 1 heure 1/2. Le Secrétariat communal.

Guêtres, jambières

en cuir et loden, chez

Les

Fils d'Ernest Glasson, Bulle.

FOIN

A vendre, à consommer sur place, environ 8000 pieds de foin, à la grange de Plan-Rosset, en dessus de Cerniat. Vastes étalles en parfait état pouvant contenir 35 têtes de gros bétail. Abreuvoir fermé. Chambre chauffable. Le même domaine et montagne sont offerts en location à long bail. — Affaire pour syndicat. S'adresser à J. Gremion, aux Adoux (Epagny), ou à M. Bovet, à Gruyères.

Appartements

à louer, rue de Gruyères. S'adresser Haassenstein et Vogler, sous H 48 B. 93

A louer:

un joli logement, près du Tirage. S'adresser à Louis Genoud, Cercle catholique. 123

A louer:

appartements de deux ou quatre chambres, cuisine et dépendances. Eau et lumière électrique. Jardin si on le désire. Entrée à volonté. S'adresser à Haassenstein et Vogler, sous H 37 B.

VOUS TOUSSEZ??

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés

BONBONS DES VOSGES

Aux bourgeois des Vosges. souverains contre rhumes, touce, catarrhes.



Goût agréable. — En vente partout.

16 ans de succès. AVIS: Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot VOSGES écrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants: BRUGGER et PASCHE, Genève.

A vendre

de gré à gré, le bâtiment, propriété autrefois de M. Tobie Cardinaux, rue de la Condémine, à Bulle. Conditions très favorables de paiement.

S'adresser à M. Alfred Reichlen, juge à Bulle.

A LOUER

2 carrés de jardin. S'adresser à Ed. Moret, bijoutier, Bulle. 121

A vendre:

12,000 pieds de bon foin et regain à consommer sur place ou à distraire, chez M. Bellora, La Tour.

ON CHERCHE

place dans bonne famille pour jeune fille de 15 ans. S'adresser à Haassenstein et Vogler, sous H 82 B. 120

Charcuterie.

Saucisson 1 ^{re} qualité	2 fr. 40 le kg.
Saucisse à la viande	2.— »
Saucisse aux choux	1.90 »
Lard maigre entremêlé	1.75 »
Lard gras	1.60 »

CHABLOZ-BARBEY, charcutier Granges-Marnand.

On achèterait

en ville ou aux abords une maison avec ou sans terre. Garantie de paiement. S'adresser à l'agence Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 78 B. 122

Magasin avantageusement situé à Bulle

est à louer. Adresser demandes de renseignements sous H 189 F à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, à Fribourg.

BIJOUTERIE

A partir de ce jour, liquidation complète, au plus bas prix, de tous mes articles bijouterie, bagues, alliances 18 kts., broches, boucles d'oreilles, chaînes, etc.

Edouard MORET bijoutier. 124

La Charcuterie JOS. REMY

est transférée Maison BAUMANN, voiturier, rue de la Sionge, derrière l'Hôtel-de-Ville. Téléphone chez M. Baumann. Se recommande.

Mécanique-Serrurerie

Le soussigné informe le public de La Tour-de-Trême et environs qu'il a repris l'atelier de M. Nic. Stempfli, à La Tour.

Il se recommande pour tous les travaux concernant son état.

Prix modérés. MOREL Marcel.